

amie, ancienne chanoinesse. Barbaroux lui en donna une pour le député Duperret, ami de Garat. Ses collègues, qui la virent comme lui, et comme lui l'entendirent exprimer sa haine contre les montagnards, et son enthousiasme pour une république pure et régulière, furent frappés de sa beauté et touchés de ses sentiments. Tous ignoraient ses projets.

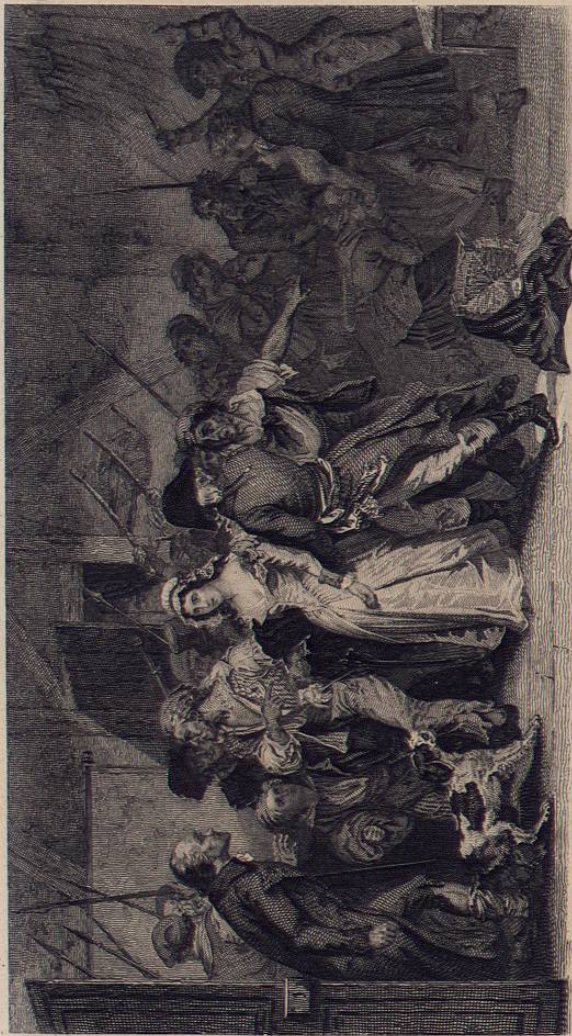
Arrivée à Paris, Charlotte Corday songea à choisir sa victime. Danton et Robespierre étaient assez célèbres dans la Montagne pour mériter ses coups, mais Marat était celui qui avait paru le plus effrayant aux provinces, et qu'on regardait comme le chef des anarchistes. Elle voulait d'abord frapper Marat au faite même de la Montagne et au milieu de ses amis, mais elle ne le pouvait plus, car Marat se trouvait dans un état qui l'empêchait de siéger à la convention. On se rappelle sans doute qu'il s'était suspendu volontairement pendant quinze jours; mais, voyant que le procès des girondins ne pouvait être vidé encore, il mit fin à cette ridicule comédie, et reparut à sa place. Bientôt une de ces maladies inflammatoires qui, dans les révolutions, terminent ces existences orageuses que ne termine pas l'échafaud, l'obligea à se retirer et à rentrer dans sa demeure. Là, rien ne pouvait calmer sa dé-

vorante activité; il passait une partie du jour dans son bain, entouré de plumes et de papier, écrivant sans cesse, rédigeant son journal, adressant des lettres à la convention, et se plaignant de ce qu'on ne leur donnait pas assez d'attention. Il en écrivit une dernière, disant que, si on ne la lisait pas, il allait se faire transporter malade à la tribune, et la lire lui-même. Dans cette lettre, il dénonçait deux généraux, Custine et Biron. « Custine, disait-il, transporté du Rhin au Nord, y faisait comme Dumouriez, il médissait des *anarchistes*, il composait ses états-majors à sa fantaisie, armait certains bataillons, désarmait certains autres, et les distribuait conformément à ses plans, qui, sans doute, étaient ceux d'un conspirateur. » (On se souvient que Custine profitait du siège de Valenciennes pour réorganiser l'armée du Nord au camp de César.) « Quant à Biron, c'était un ancien valet de cour; il affectait une grande crainte des Anglais pour se tenir dans la Basse-Vendéc, et laisser à l'ennemi la possession de la Vendée supérieure. Évidemment il n'attendait qu'une descente, pour lui-même se réunir aux Anglais et leur livrer notre armée. La guerre de la Vendée aurait dû être déjà finie. Un homme judicieux, après avoir vu les Vendéens se battre une fois, devait trouver le

moyen de les détruire. Pour lui, qui possédait aussi la science militaire, il avait imaginé une manœuvre infaillible, et si son état de santé n'avait pas été aussi mauvais, il se serait fait transporter sur les bords de la Loire pour mettre lui-même ce plan à exécution. Custine et Biron étaient les deux Dumouriez du moment; et, après les avoir arrêtés, il fallait prendre une dernière mesure qui répondrait à toutes les calomnies, et engagerait tous les députés sans retour dans la révolution, c'était de mettre à mort les Bourbons prisonniers, et de mettre à prix la tête des Bourbons fugitifs. De cette manière, on n'accuserait plus les uns de destiner Orléans au trône, et on empêcherait les autres de faire leur paix avec la famille des Capet.»

C'était toujours, comme on le voit, la même vanité, la même fureur, et la même promptitude à devancer les craintes populaires. Custine et Biron, en effet, allaient devenir les deux objets de la fureur générale, et c'était Marat qui, malade et mourant, avait encore eu l'honneur de l'initiative.

Charlotte Corday, pour l'atteindre, était donc obligée d'aller le chercher chez lui. D'abord elle remit la lettre qu'elle avait pour Duperret, remplit sa commission auprès du ministre de l'intérieur, et se prépara à consommer



son projet. Elle demanda à un cocher de fiacre la demeure de Marat, s'y rendit et fut refusée. Alors elle lui écrivit, et lui dit qu'arrivée du Calvados, elle avait d'importantes choses à lui apprendre. C'était assez pour obtenir son introduction. Le 13 juillet, en effet, elle se présente à huit heures du soir. La gouvernante de Marat, jeune femme de 27 ans, avec laquelle il vivait maritalement, lui oppose quelques difficultés; Marat, qui était dans son bain, entend Charlotte Corday, et ordonne qu'on l'introduise. Restée seule avec lui, elle rapporte ce qu'elle a vu à Caen, puis l'écoute, le considère avant de le frapper. Marat demande avec empressement le nom des députés présents à Caen; elle les nomme, et lui, saisissant un crayon, se met à les écrire, en ajoutant : « C'est bien, ils iront tous à la guillotine. » — A la guillotine!... reprend la jeune Corday indignée; alors elle tire un couteau de son sein, frappe Marat sous le tétou gauche, et enfonce le fer jusqu'au cœur. — *A moi! s'écrie-t-il, à moi, ma chère amie!* — Sa gouvernante s'élance à ce cri; un commissionnaire qui ployait des journaux accourt de son côté; tous deux trouvent Marat plongé dans son sang, et la jeune Corday calme, sereine, immobile. Le commissionnaire la renverse d'un coup de chaise, la gouvernante la

foule aux pieds. Le tumulte attire du monde, et bientôt tout le quartier est en rumeur. La jeune Corday se relève, et brave avec dignité les outrages et les fureurs de ceux qui l'entourent. Des membres de la section, accourus à ce bruit, et frappés de sa beauté, de son courage, du calme avec lequel elle avoue son action, empêchent qu'on ne la déchire, et la conduisent en prison, où elle continue à tout confesser avec la même assurance.

Cet assassinat, comme celui de Lepelletier, causa une rumeur extraordinaire. On répandit sur-le-champ que c'étaient les girondins qui avaient armé Charlotte Corday. On avait dit la même chose pour Lepelletier, et on le répétera dans toutes les occasions semblables. Une opinion opprimée se signale presque toujours par un coup de poignard; ce n'est qu'une ame plus exaspérée qui a conçu et exécuté l'acte, on l'impute cependant à tous les partisans de la même opinion, et on s'autorise ainsi à exercer sur eux de nouvelles vengeances, et à faire un martyr. On était embarrassé de trouver des crimes aux députés détenus; la révolte départementale fournit un premier prétexte de les immoler, en les déclarant complices des députés fugitifs; la mort de Marat servit de complément à leurs crimes supposés, et aux rai-

sons qu'on voulait se procurer pour les envoyer à l'échafaud.

La Montagne, les jacobins, et surtout les cordeliers, qui se faisaient gloire d'avoir possédé Marat les premiers, d'être demeurés plus particulièrement liés avec lui, et de ne l'avoir jamais désavoué, témoignèrent une grande douleur. Il fut convenu qu'il serait enterré dans leur jardin, et sous les arbres même où le soir il lisait sa feuille au peuple. La convention décida qu'elle assisterait en corps à ses funérailles. Aux Jacobins, on proposa de lui décerner des honneurs extraordinaires; on voulut lui donner le Panthéon, bien que la loi ne permit d'y transporter un individu que vingt ans après sa mort. On demandait que toute la société se rendit en masse à son convoi; que les presses de l'Ami du Peuple fussent achetées par la société, pour qu'elles ne tombassent pas en des mains indignes; que son journal fût continué par des successeurs capables, sinon de l'égalier, du moins de rappeler son énergie et de remplacer sa vigilance. Robespierre, qui s'attachait à rendre les jacobins toujours plus imposants, en s'opposant à toutes leurs vivacités, et qui d'ailleurs voulait ramener à lui l'attention, trop fixée sur le martyr, prit la parole dans cette circonstance. « Si je

« parle aujourd'hui, dit-il, c'est que j'ai le  
 « droit de le faire. Il s'agit des poignards, ils  
 « m'attendent, je les ai mérités, et c'est l'effet  
 « du hasard si Marat a été frappé avant moi.  
 « J'ai donc le droit d'intervenir dans la discus-  
 « sion, et je le fais pour m'étonner que votre  
 « énergie s'épuise ici en vaines déclamations,  
 « et que vous ne songiez qu'à de vaines pompes.  
 « Le meilleur moyen de venger Marat, c'est  
 « de poursuivre impitoyablement ses ennemis.  
 « La vengeance qui cherche à se satisfaire en  
 « vains honneurs funéraires s'apaise bientôt,  
 « et ne songe plus à s'exercer d'une manière  
 « plus réelle et plus utile. Renoncez donc à  
 « d'inutiles discussions, et vengez Marat d'une  
 « manière plus digne de lui. » Toute discussion  
 fut écartée par ces paroles, et on ne songea  
 plus aux propositions qui avaient été faites.  
 Néanmoins, les jacobins, la convention, les  
 cordeliers, toutes les sociétés populaires et les  
 sections, se préparèrent à lui décerner des hon-  
 neurs magnifiques. Son corps resta exposé pen-  
 dant plusieurs jours ; il était découvert, et on  
 voyait la blessure qu'il avait reçue. Les sociétés  
 populaires, les sections venaient processionnel-  
 lement jeter des fleurs sur son cercueil. Chaque  
 président prononçait un discours. La section  
 de la république vient la première : « Il est

« mort, s'écrie son président, il est mort l'ami  
 « du peuple.... il est mort assassiné!.... Ne pro-  
 « nonçons point son éloge sur ses dépouilles  
 « inanimées. Son éloge c'est sa conduite, ses  
 « écrits, sa plaie sanglante, et sa mort!.... Ci-  
 « toyennes, jetez des fleurs sur le corps pâle  
 « de Marat ! Marat fut notre ami, il fut l'ami  
 « du peuple, c'est pour le peuple qu'il a vécu,  
 « c'est pour le peuple qu'il est mort. » Après  
 ces paroles, des jeunes filles font le tour du  
 cercueil, et jettent des fleurs sur le corps de  
 Marat. L'orateur reprend : « Mais c'est assez  
 « se lamenter ; écoutez la grande ame de Ma-  
 « rat, qui se réveille et vous dit : Républicains,  
 « mettez un terme à vos pleurs.... Les républi-  
 « cains ne doivent verser qu'une larme, et son-  
 « ger ensuite à la patrie. Ce n'est pas moi qu'on  
 « a voulu assassiner, c'est la république : ce  
 « n'est pas moi qu'il faut venger, c'est la répu-  
 « blique, c'est le peuple, c'est vous! »

Toutes les sociétés, toutes les sections vin-  
 rent ainsi l'une après l'autre autour du cercueil  
 de Marat ; et si l'histoire rappelle de pareilles  
 scènes, c'est pour apprendre aux hommes à  
 réfléchir sur l'effet des préoccupations du mo-  
 ment, et pour les engager à bien s'examiner  
 eux-mêmes lorsqu'ils pleurent les puissants ou  
 maudissent les vaincus du jour.

Pendant ce temps, le procès de la jeune Corday s'instruisait avec la rapidité des formes révolutionnaires. On avait impliqué dans son affaire deux députés; l'un était Duperret, avec lequel elle avait eu des rapports, et qui l'avait conduite chez le ministre de l'intérieur; l'autre était Fauchet, ancien évêque, devenu suspect à cause de ses liaisons avec le côté droit, et qu'une femme, ou folle ou méchante, prétendait faussement avoir vu aux tribunes avec l'accusée.

Charlotte Corday, conduite en présence du tribunal, conserve le même calme. On lui lit son acte d'accusation, après quoi on procède à l'audition des témoins: — Corday interrompt le premier témoin, et ne laissant pas le temps de commencer sa déposition: C'est moi, dit-elle, qui ai tué Marat. — Qui vous a engagée à commettre cet assassinat? lui demande le président. — Ses crimes. — Qu'entendez-vous par ses crimes? — Les malheurs dont il est cause depuis la révolution. — Qui sont ceux qui vous ont engagée à cette action? — Moi seule, reprend fièrement la jeune fille. Je l'avais résolu depuis long-temps, et je n'aurais jamais pris conseil des autres pour une pareille action. J'ai voulu donner la paix à mon pays. — Mais croyez-vous avoir tué tous les Marat? — Non, reprend tris-

tement l'accusée, non. Elle laisse ensuite achever les témoins, et après chaque déposition, elle répète chaque fois: « C'est vrai, le déposant a raison. » Elle ne se défend que d'une chose, c'est de sa prétendue complicité avec les girondins. Elle ne dément qu'un seul témoin, c'est la femme qui implique Duperret et Fauchet dans sa cause; puis elle se rassied et écoute le reste de l'instruction avec une parfaite sérénité. « Vous le voyez, dit pour toute défense son avocat Chauveau-Lagarde, l'accusée avoue tout avec une inébranlable assurance. Ce calme et cette abnégation, sublimes sous un rapport, ne peuvent s'expliquer que par le fanatisme politique le plus exalté. C'est à vous de juger de quel poids cette considération morale doit être dans la balance de la justice. »

Charlotte Corday est condamnée à la peine de mort. Son beau visage n'en paraît pas ému; elle rentre dans sa prison avec le sourire sur les lèvres; elle écrit à son père pour lui demander pardon d'avoir disposé de sa vie; elle écrit à Barbaroux, auquel elle raconte son voyage et son action dans une lettre charmante, pleine de grace, d'esprit et d'élévation; elle lui dit que ses amis ne doivent pas la regretter, car une imagination vive, un cœur

sensible, promettent une vie bien orageuse à ceux qui en sont doués. Elle ajoute qu'elle s'est bien vengée de Pétion, qui à Caen suspecta un moment ses sentiments politiques. Enfin elle le prie de dire à Wimpffen qu'elle l'a aidé à gagner plus d'une bataille. Elle termine par ces mots : « Quel triste peuple pour  
« former une république ! il faut au moins fon-  
« der la paix ; le gouvernement viendra comme  
« il pourra. »

Le 15, Charlotte Corday subit son jugement avec le calme qui ne l'avait pas quittée. Elle répondit par l'attitude la plus modeste et la plus digne aux outrages de la vile populace. Cependant tous ne l'outrageaient pas ; beaucoup plaignaient cette fille si jeune, si belle, si désintéressée dans son action, et l'accompagnaient à l'échafaud d'un regard de pitié et d'admiration.

Marat fut transporté en grande pompe au jardin des Cordeliers. « Cette pompe, disait le  
« rapport de la commune, n'avait rien que de  
« simple et de patriotique : le peuple, rassem-  
« blé sous les bannières des sections, suivait  
« paisiblement. Un désordre en quelque sorte  
« imposant, un silence respectueux, une cons-  
« ternation générale, offraient le spectacle le  
« plus touchant. La marche a duré depuis six

« heures du soir jusqu'à minuit ; elle était for-  
« mée de citoyens de toutes les sections, des  
« membres de la convention, de ceux de la  
« commune et du département, des électeurs  
« et des sociétés populaires. Arrivé dans le jar-  
« din des Cordeliers, le corps de Marat a été  
« déposé sous les arbres, dont les feuilles, lé-  
« gèrement agitées, réfléchissaient et multi-  
« pliaient une lumière douce et tendre. Le  
« peuple environnait le cercueil en silence. Le  
« président de la convention a d'abord fait un  
« discours éloquent, dans lequel il a annoncé  
« que le temps arriverait bientôt où Marat se-  
« rait vengé ; mais qu'il ne fallait pas, par des  
« démarches hâtives et inconsidérées, s'attirer  
« des reproches des ennemis de la patrie. Il a  
« ajouté que la liberté ne pouvait périr, et que  
« la mort de Marat ne ferait que la consolider  
« Après plusieurs discours, qui ont été vive-  
« ment applaudis, le corps de Marat a été dé-  
« posé dans la fosse. Les larmes ont coulé, et  
« chacun s'est retiré l'âme navrée de douleur. »

Le cœur de Marat, disputé par plusieurs sociétés, resta aux cordeliers. Son buste, répandu partout avec celui de Lepelletier et de Brutus, figura dans toutes les assemblées et les lieux publics. Le scellé mis sur ses papiers fut levé ; on ne trouva chez lui qu'un assignat

de cinq francs, et sa pauvreté fut un nouveau sujet d'admiration. Sa gouvernante, qu'il avait, selon les paroles de Chaumette, prise pour épouse, *un jour de beau temps, à la face du soleil*, fut appelée sa veuve, et nourrie aux frais de l'état.

Telle fut la fin de cet homme, le plus étrange de cette époque si féconde en caractères. Jeté dans la carrière des sciences, il voulut renverser tous les systèmes; jeté dans les troubles politiques, il conçut tout d'abord une pensée affreuse, une pensée que les révolutions réalisent chaque jour, à mesure que leurs dangers s'accroissent, mais qu'elles ne s'avouent jamais, la destruction de tous leurs adversaires. Marat, voyant que, tout en les condamnant, la révolution n'en suivait pas moins ses conseils, que les hommes qu'il avait dénoncés étaient dépopularisés et immolés au jour qu'il avait prédit, se regarda comme le plus grand politique des temps modernes, fut saisi d'un orgueil et d'une audace extraordinaires, et resta toujours horrible pour ses adversaires, et au moins étrange pour ses amis eux-mêmes. Il finit par un accident aussi singulier que sa vie, et succomba au moment même où les chefs de la république, se concertant pour former un gouvernement cruel

et sombre, ne pouvaient plus s'accorder d'un collègue maniaque, systématique et audacieux, qui aurait dérangé tous leurs plans par ses saillies. Incapable, en effet, d'être un chef actif et entraînant, il fut l'apôtre de la révolution; et lorsqu'il ne fallait plus d'apostolat, mais de l'énergie et de la tenue, le poignard d'une jeune fille indignée vint à propos en faire un martyr, et donner un saint au peuple, qui, fatigué de ses anciennes images, avait besoin de s'en créer de nouvelles.